

Fin de la trêve hivernale : les associations s'inquiètent

Par Julie Mermet



Publié le 30/03/2018 à 11:20

La trêve hivernale et le plan "grand froid", qui permettaient de fournir un hébergement aux plus démunis en raison des conditions climatiques, prennent fin ce samedi 31 mars. Les associations d'aide aux migrants et aux sans-abri s'inquiètent de leur devenir et des possibles expulsions.



© Tim Douet

SDF albanais mis à l'abri lors du plan Grand Froid.

"*On était déjà très inquiets avant, on l'est encore plus maintenant*", confie Anick Karsenty, élue au conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes de Médecins du monde. À quelques jours de la fin de la trêve hivernale et du plan "grand froid", les membres d'associations s'inquiètent du sort des migrants, demandeurs d'asiles et sans domicile fixe, dont certains avaient élu domicile dans des squats ou gymnases de la métropole de Lyon, à l'abri des températures glaciales de cet hiver. Le 31 mars, les plus démunis ne seront plus protégés des expulsions. Comme la préfecture du Rhône l'explique, l'évacuation d'un squat ou d'un campement ne peut être effectuée qu'en présence d'une décision du tribunal administratif. Le propriétaire des lieux, qu'il s'agisse de la métropole ou d'un particulier, doit saisir la justice s'il souhaite expulser des occupants, présents illégalement sur sa propriété. Jusqu'alors, les juridictions avaient tendance à statuer en faveur des squatteurs : le service départemental métropolitain

d'incendie de secours (SDMIS), propriétaire de l'ancien centre de formation de pompiers occupé par des migrants, rebaptisé Amphi Z, avait demandé l'expulsion immédiate du bâtiment début mars. Le tribunal administratif avait alors refusé, évoquant "*les conditions climatiques actuelles*". Mais la fin de la trêve hivernale laisse présager un retour des démantèlements des squats et bidonvilles de la métropole de Lyon...

Fermeture des locaux mis à disposition par la préfecture ?

Des actions sont organisées à l'échelle nationale, en prévention de la fin des dispositifs mis en place par les politiques publiques pour protéger les plus démunis du froid. Ce jeudi 29 mars à Lyon, une trentaine de membres de Médecins du monde s'est réunie pour que leurs revendications soient entendues. Ils demandent d'abord des logements, mais aussi une "*inconditionnalité de ces logements et une stabilisation, indispensable pour que les personnes puissent récupérer, envisager des actions aussi bien pour des soins que pour des recours au droit*", explique Anick Karsenty. "*Quand on est dans l'expulsion et la survie permanente, c'est compliqué d'imaginer autre chose. On demande que ces personnes puissent être hébergées, dans des conditions de vie dignes, qui soient compatibles avec leur état de santé*", poursuit-elle. Si l'élue au conseil régional de Médecins du monde reconnaît qu'il y a eu "*un effort de fait de la part de la métropole de Lyon*", elle demande que "*l'hébergement des personnes soit complet par un accès au droit et des interventions de travailleurs sociaux, avec une prise en compte de l'état de santé physique et psychique des personnes. En particulier des jeunes mineurs non accompagnés*".

Cet hiver, la préfecture du Rhône avait ouvert 200 places supplémentaires d'hébergement d'urgence, dans le cadre du plan "grand froid". "*Il n'est pas question de fermer les places d'un coup à la fin de la trêve hivernale, les départs seront échelonnés. L'année dernière, 500 places d'hébergement d'urgence avaient été pérennisées*", affirme la préfecture, qui ne peut pour l'instant communiquer de chiffres à ce sujet. En prévention, plusieurs collectifs appellent, le samedi 31 mars, à manifester contre les expulsions. "*Nous partirons de Charpennes et rejoindrons l'amphi Z*" assure Mathieu Ottogalli, membre du collectif Jamais sans toit. Des activités seront organisées, à prix libre, à l'Amphi Z ainsi que des concerts en soirée. Leur mot d'ordre : "*expulsions nulle part, un toit est un droit*".